

# Charte de la Grainothèque

L'objectif de la grainothèque est d'échanger des graines et des connaissances autour du jardinage, de défendre cette liberté d'échange, et de favoriser la biodiversité locale.

**La grainothèque est fondée sur le don et le troc entre jardiniers amateurs. Aucun échange commercial n'est possible.**



Les graines déposées doivent être nettoyées, triées et stockées dans l'enveloppe papier fournie par la bibliothèque, sur laquelle seront obligatoirement notés le nom de la variété et l'année de récolte, et si possible les dates de semis et de récolte/floraison des graines.

## ... à la bibliothèque !

La grainothèque est un service offert par la Bibliothèque Chatulivre qui ne peut être tenue pour responsable en cas de non-respect de cette charte par ses utilisateurs.

Retrouvez dans la bibliothèque des livres, revues et sélections de sites internet sur les semences, le jardinage et plus largement sur l'écologie, l'environnement, l'alimentation, la santé ...

## Quelles graines ?

Les graines (de fleurs, aromatiques, arbres, légumes, etc) seront bio ou issues de culture sans traitement, récoltées par les utilisateurs dans leur jardin ou dans la nature, ou en provenance de sachets de graines bio achetés par les utilisateurs. Les graines hybrides de type F1 ne donnant pas de bons résultats pour leur reproduction, nous éviterons le troc de ces graines.



**BIBLIOTHÈQUE  
CHATULIVRE**